

Avant d'aborder le sujet de cette semaine, j'adresse mes vœux à chacun d'entre vous, à nos soldats en opérations et à leurs familles, pas uniquement parce que c'est une tradition qu'il faut respecter mais aussi parce que l'année qui s'annonce sera rude et difficile. Il faudra à la nation française et bien sûr à la communauté militaire (mais elle est bien souvent exemplaire dans les difficultés) beaucoup de courage, d'optimisme, de discernement aussi dans ses choix électoraux pour que notre pays ne devienne pas à terme une puissance de seconde zone.

Ceci étant dit, le débat sur les lois mémorielles, la condamnation du négationnisme limité jusqu'à présent à la Shoah et la réaffirmation du génocide arménien dans le débat national me posent problèmes en tant que militaire. Il est vrai que les chercheurs en sciences sociales affirment que nous avons tous plusieurs identités. Cependant, appartenir à une communauté nationale implique une identité qui prime sur les autres. J'oserai même dire un choix qui implique une assimilation à la communauté nationale.

Je ne peux donc qu'être surpris par cette revendication d'appartenance de Patrick Devedjian, député de l'UMP, dans le Monde du 31 décembre. Dans les choix ayant trait à la France, faudra-t-il se poser désormais la question de l'appartenance religieuse, ethnique de chaque parlementaire sur le vote qu'il exprimera à l'Assemblée nationale ou au Sénat alors qu'il devrait représenter un électorat et non une communauté ? A ce titre, n'allons-nous pas à terme vers un communautarisme dissimulé et finalement à l'obsolescence du concept de nation tel que nous le concevons ?

Cette nouvelle polémique politico-historique a donc suscité de multiples commentaires notamment dans *Le Monde* sans compter les complications internationales mais dans ce contexte, la France doit rester souveraine dans ses choix. Ainsi, Vincent Duclert, notamment spécialiste de l'affaire Dreyfus, a estimé dans le Monde du 30 décembre que « *La vérité historique ne nécessite pas une loi pour se fonder. C'est même un risque d'affaiblissement. (...) La vraie solution, c'est de développer la recherche. Si un pouvoir politique veut lutter contre le négationnisme, il peut créer des chaires, ouvrir des laboratoires, soutenir des publications (...).* »

Dans *Le Monde* du 28 décembre surtout, Pierre Nora a publié une tribune particulièrement intéressante et documentée sur les implications de cette politisation de l'histoire. Il rappelle à juste titre l'historique du terme de génocide, le lien entre le « génocide » arménien et la Shoah, du débat sur les lois mémorielles qui agitent la France depuis les années 1990, les conséquences graves de cette nième loi.

Ces polémiques récurrentes au nom de l'histoire, auxquelles il faut ajouter les relents nauséabonds des multiples « repentances » passées, ne sont que des signes d'affaiblissement de notre propre histoire et de notre attachement à la Nation française. Notre roman national est aujourd'hui bafoué, travesti au profit de toutes les revendications identitaires et communautaristes. Dans ce contexte, j'invite le lecteur à lire cet excellent dossier de Valeurs actuelles paru bien à propos le 22 décembre, « *Comment on manipule l'histoire de France* ». Il est édifiant.

Il rappelle notamment cette polémique sur le contenu du programme d'histoire en 4^{ème} avec cette disparition de fait des grands hommes qui ont fait notre histoire (Cf. l'arrêté du 15 juillet 2008 du [ministère de l'éducation nationale](#)). La densité de ce programme est tout aussi

impressionnante. Un élève de 4^e étudie dans son année l'histoire de France du début du XVIII^e siècle à 1914 ! Il ne peut que butiner ça et là un savoir qui, en fait, illustre les idées qu'il doit assimiler. Ce butinage semble d'ailleurs la méthode de travail demandée.

Les libellés des thèmes retenus sont aussi à lire avec attention et le fait qu'ils aient pu « passer » est inquiétant. Les connaissances demandées sont, pour moi, essentiellement rédigées dans le sens de la critique de notre histoire et de la formation à ce qui constituera plus tard « l'indignation permanente » du citoyen ! Ainsi il est demandé simplement de caractériser les régimes politiques de 1815 à 1914 mais en revanche de faire effort sur le sens des révolutions de 1830 et de 1848 (établissement du suffrage universel et abolition de l'esclavage), de préciser celui de la Commune.

L'étude du manifeste du Parti communiste de 1848 est surprenante même si elle est mise en parallèle de *l'Encyclique Rerum Novarum* de 1891 mais je ne sais si beaucoup des parents la connaissent. Avant de critiquer les programmes, nous pouvons donc nous demander quelle est la part de responsabilité de l'administration dans leur élaboration et quelle est la responsabilité - bien esquivée - du politique, dans leur validation.

Alors quel est le lien avec les forces armées ? Pour moi, l'armée n'est pas uniquement l'expression de la puissance de l'Etat mais elle est avant tout l'émanation de la Nation... qui ne peut être qu'une. Si ce communautarisme dissimulé par les lois mémorielles poursuit sa progression dans la société civile, les armées pourraient bien être seulement au service de l'Etat... comme n'importe quelle fonction publique. Or, l'armée est historiquement la seule institution qui symbolise la communauté nationale. Elle a vocation à dépasser les différences au service du tout. L'engagement total demandé au soldat ne peut se satisfaire du seul soutien utilitariste au fonctionnement de l'Etat.

En effet, lorsque l'on sert la France, on n'est pas un soldat franco-turc ou d'origine turque, franco-arménien ou d'origine arménienne, franco-espagnol ou d'origine espagnole, franco-arabe ou d'origine arabe, franco-musulman ou de confession musulmane... ou autre. J'en passe. Je crois qu'on devient français parce qu'on adhère à nos valeurs, à notre histoire... pas en se référant à celles des autres nations. Je ne crois pas que l'on puisse servir correctement plusieurs identités. Un choix s'avère donc nécessaire et l'exemple de la nation doit y conduire, d'abord par ses politiques, ou comment la servir si chacun d'entre nous doit se poser la question de la priorité à donner à son engagement en fonction de son identité.

Etre un soldat français signifie servir la France, la République, la Nation et donc d'avoir un lien privilégié avec l'histoire de France à laquelle il a largement contribué depuis plus de mille ans. Les lois mémorielles et tous les intérêts particuliers qu'elles expriment sont donc une menace pour l'unité de la Nation aujourd'hui et à terme pour celle de l'Armée.